

Vue n°18 - Vue depuis la D643 vers Nouvion-le-Compte et son cimetière



Commentaire paysager

Etat initial :

Le point de vue se situe aux abords de la D643, entre Nouvion-et-Catillon et Nouvion-le-Comte. À droite du panorama, le paysage se compose essentiellement de vastes parcelles agricoles ouvertes. À l'inverse, sur la moitié gauche, la ville de Nouvion-le-Comte et l'épais couvert végétal qui l'accompagne limitent les vues lointaines. Malgré tout, plusieurs parcs éoliens construits émergent du couvert boisé, laissant apparaître les rotors et les pales. Plus au nord, les parcs éoliens autorisés et en instruction apparaissent sur la ligne de crête, parfois partiellement dissimulés par le relief.

Etat projeté :

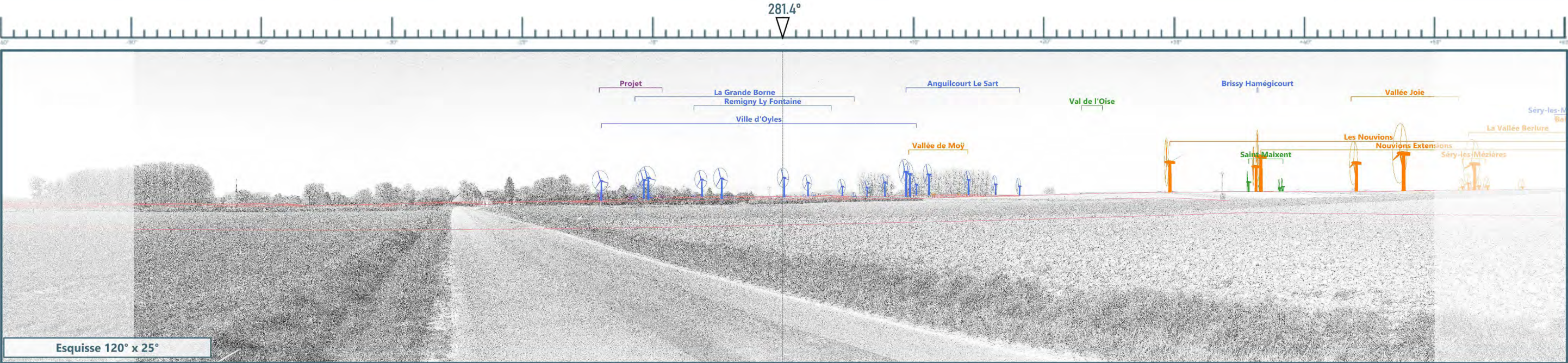
Le parc éolien de Liez-Rémigny s'insérera à l'arrière de l'épais massif boisé qui prédominera à l'arrière-plan. De ce fait, aucune éolienne n'apparaîtra dans le champ visuel. Etant donné l'absence totale de visibilité du parc depuis ce point de vue, l'impact du projet sera jugé nul.

IMPACT NUL

E3



Vue depuis la D643 vers Nouvion-le-Compte et son cimetière - Vue n°18







Vue n°19 - Vue depuis la D1044 vers les anciennes carrières au nord de Beautor



Commentaire paysager

Etat initial :

Le point de vue se situe au nord de Beautor, depuis la D1044. Le panorama s’ouvre sur les plaines de grandes cultures, où les étendues agricoles sont entrecoupées par des boisements de taille variable. Plusieurs parcs éoliens, construits, autorisés ou en instruction, sont présents à l’arrière-plan, parfois dissimulés par les lignes boisées. Toutefois, les parcs construits de la Grande Borne et de Rémigny-Ly-Fontaine sont visibles au premier plan.

Etat projeté :

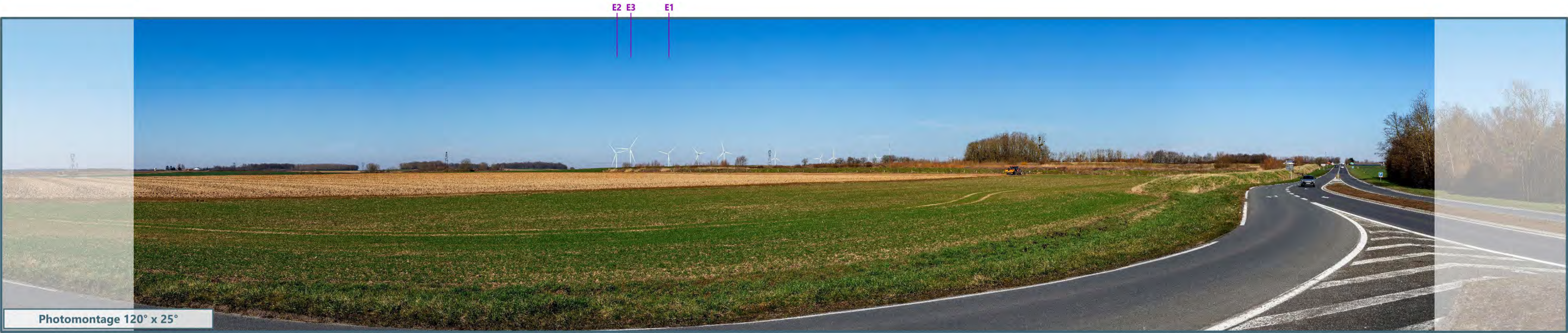
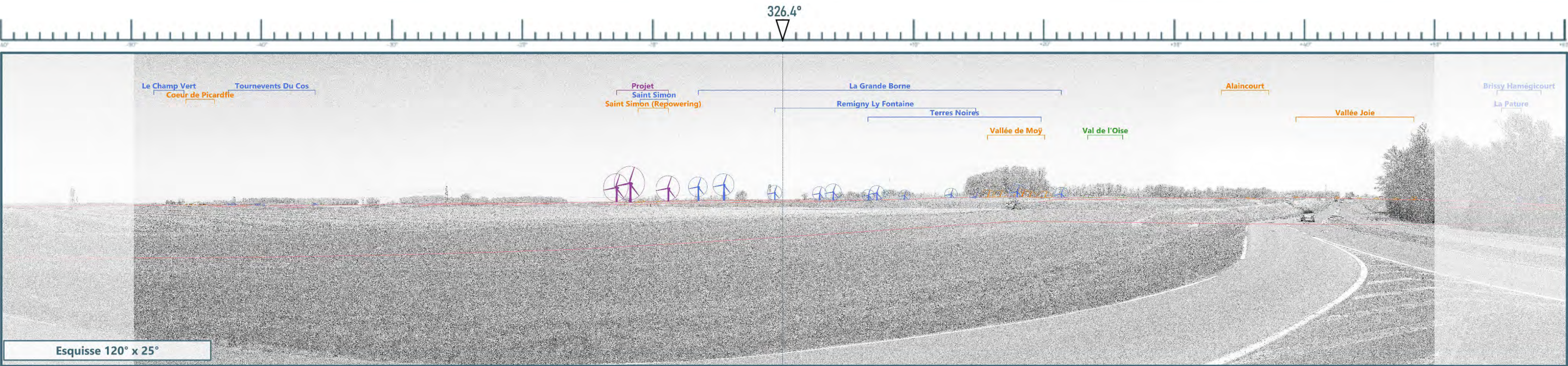
E3

En ce qui concernera le projet de Liez-Rémigny, il s’insérera au nord-ouest du point de vue. Les trois éoliennes apparaîtront clairement dans le panorama, émergeant au-dessus des boisements en arrière-plan. Leur position en avant des autres parcs les rendra plus visibles dans le paysage. Néanmoins, le motif généré par le parc s’avérera cohérent avec celui des parcs alentours. L’impact du projet sera jugé faible.

IMPACT FAIBLE



Vue depuis la D1044 vers les anciennes carrières au nord de Beautor - Vue n°19







Vue n°20 - Vue vers Andelain depuis le GR145

Commentaire paysager

Etat initial :

Depuis ce sentier, le premier plan est constitué de parcelles cultivées qui tendent à ouvrir le paysage. Ces espaces ouverts laissent rapidement place aux lotissements d’Adelain, marquant le début de l’agglomération. Par-delà ces zones urbanisées, un large cordon boisé vient partiellement refermer la vue. Plusieurs parcs éoliens sont visibles à l’arrière de ce boisement, positionnés sur la ligne de crête du plateau agricole.

E3

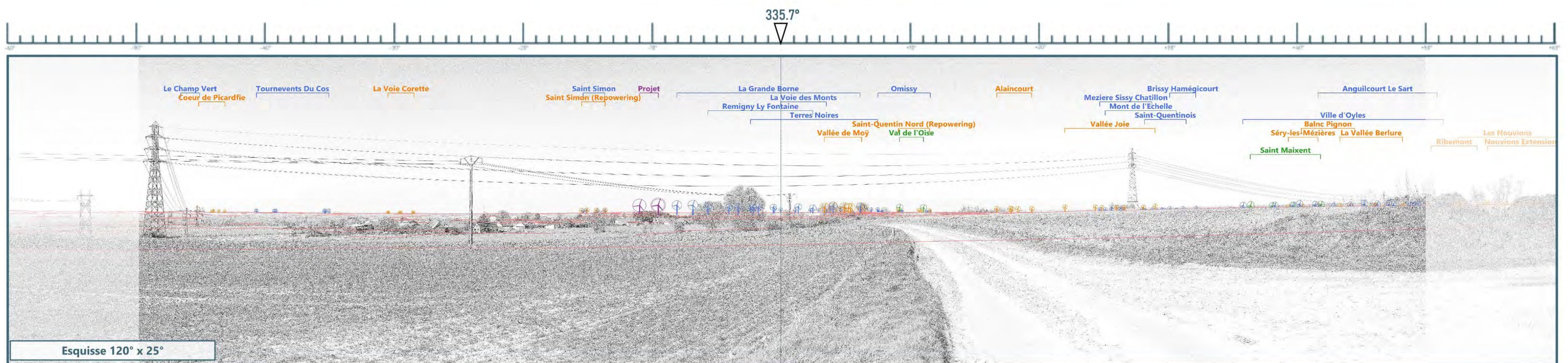
Etat projeté :

Depuis ce point de vue, les trois éoliennes du projet de Liez-Rémigny seront partiellement discernables au-dessus du couvert boisé et du tissu urbain. L’ensemble des rotors sera visible, seuls les pieds des éoliennes seront masqués. Le projet formera un nouveau groupe occupant un angle inédit sur l’horizon. Les éoliennes E1 et E3 se confondront visuellement, créant l’illusion d’une unique machine. Ainsi, les éoliennes conserveront une implantation lisible qui s’inscrira dans la continuité de l’alignement des autres parcs alentour. En effet, certaines éoliennes du projet se positionneront dans le même axe que celles des parcs construits de La Grande Borne et de Rémigny-Ly-Fontaine.

IMPACT MODERE



Vue vers Andelain depuis le GR145 - Vue n°20







Vue n°21 - Vue depuis le parvis de l'Eglise Saint-Gobain



Commentaire paysager

Etat initial :

Ce point de vue se situe sur le parvis de l'église de Saint-Gobain. L'environnement immédiat est urbain; plusieurs bâtisses situées au premier plan constituent des masques visuels efficaces. Ces éléments bâtis confèrent au paysage un caractère relativement fermé. À cela s'ajoute une végétation d'ornement abondante, qui renforce encore la fermeture visuelle. Malgré un contexte éolien fortement marqué dans le champ visuel environnant, aucune éolienne n'est visible depuis ce point. La trame bâtie dense, couplée à la végétation, empêche toute visibilité lointaine en direction des parcs éoliens alentours.

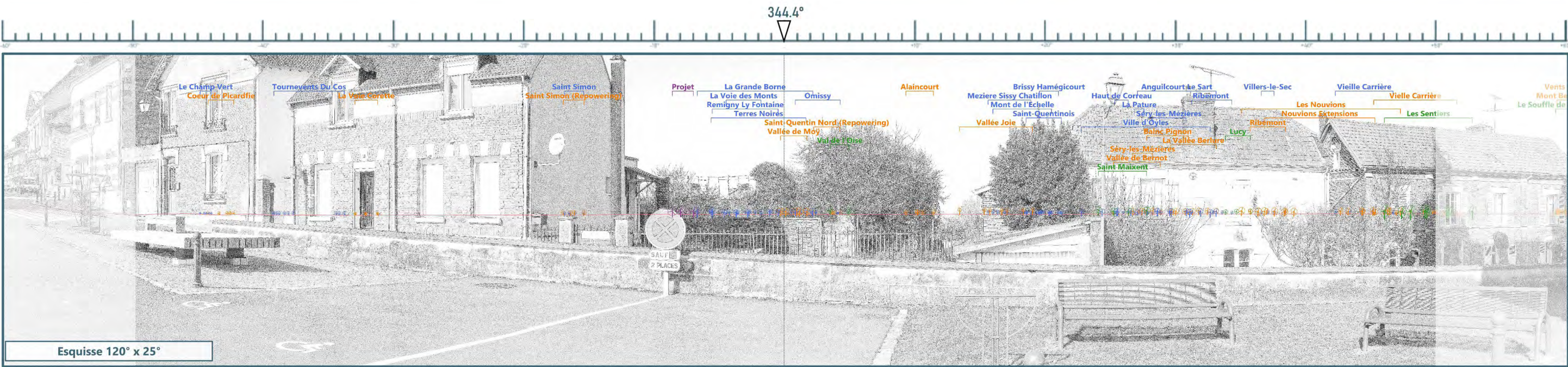
Etat projeté :

Depuis ce point de vue, aucune des trois éoliennes du projet ne sera discernable. Elles seront entièrement dissimulées derrière les bâtisses du centre du village, qui composent le premier plan. Il n'existera donc aucune covisibilité entre le centre de Saint-Gobain et les éoliennes du projet de Liez-Rémigny. L'impact du projet sera donc nul depuis ce point de vue.

IMPACT NUL



Vue depuis le parvis de l'Eglise Saint-Gobain - Vue n°21







Vue n°22 – Vue de la place Carnegie de Tergnier

Commentaire paysager

Etat initial :

Ce point de vue se situe sur la place Carnegie de Tergnier, un monument inscrit. Depuis cette place, le paysage urbain offre des vues courtes, ne permettant pas d’observer au-delà des premiers rangs de bâtiments. La végétation d’ornement accompagne les pieds d’immeubles ainsi que les abords des voies de circulation. De nombreux parcs éoliens construits, en instruction ou autorisés sont présents dans l’angle de vue, mais aucun n’est visible, masqué par la trame bâtie et la végétation.

Etat projeté :

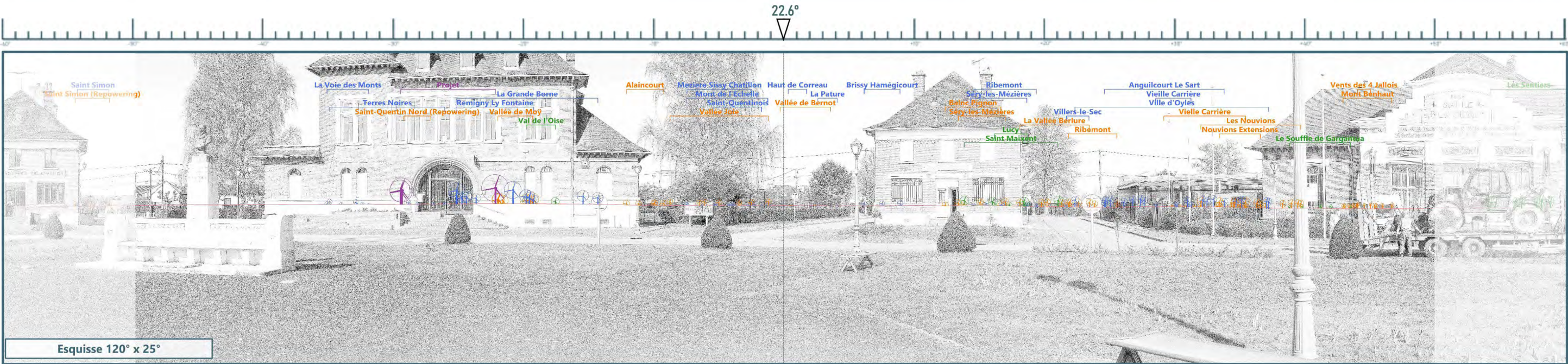
À l’image du contexte éolien, aucune des trois éoliennes du projet ne sera visible. Situé juste à l’arrière de la mairie annexe de Gragniers, le parc éolien de Liez-Rémigny sera entièrement masqué par les bâtiments. L’impact sera donc nul depuis ce point de vue.

IMPACT NUL

E3



Vue de la place Carnegie de Tergnier – Vue n°22







Vue n°23 - Vue de l'Eurovelo 3 longeant le Canal de Saint-Quentin sous la D1032 entre Chauny et Tergnier



Commentaire paysager

Etat initial :

L'EuroVélo 3 longeant le canal de Saint-Quentin offre un paysage varié. En direction du nord-ouest, à gauche de l'image, la végétation ferme la vue, mais quelques fenêtres de visibilité vers le plan d'eau permettent d'allonger le champ visuel. La vue dans le prolongement de la véloroute, vers l'ouest, est plus fermée : en effet, l'épais couvert boisé qui borde le canal de Saint-Quentin limite toute perspective lointaine. Le contexte éolien ne transparait pas réellement dans ce paysage partiellement fermé. Les éoliennes sont en effet lointaines et entièrement masquées par la végétation environnante.

Etat projeté :

À l'image du contexte éolien actuel, les éoliennes du projet de Liez-Rémigny ne seront pas discernables depuis ce point de vue. En plus d'être éloignées, elles seront totalement dissimulées par les boisements.

IMPACT NUL

E3



Vue de l'Eurovelo 3 longeant le Canal de Saint-Quentin sous la D1032 entre Chauny et Tergnier - Vue n°23





E3



Vue n°24 - Point de vue depuis la Place de l'hôtel de ville de Chauny



Commentaire paysager

Etat initial :

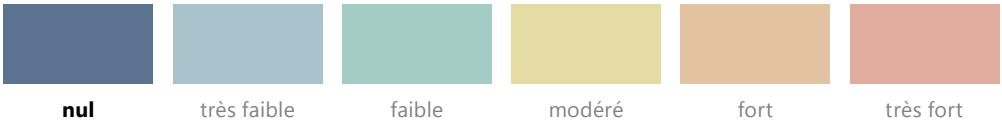
Le point de vue sur la place de l'hôtel de ville de Chauny. Le paysage est entièrement urbain, structuré par un maillage dense de bâtiments. L'espace est globalement fermé, tandis que les ouvertures visuelles sont rares et souvent canalisées par les axes de circulation. La végétation y est quasi absente ou strictement ornementale, laissant la place à une forte minéralité. Le contexte éolien n'est donc pas visible depuis ce point de vue.

E3

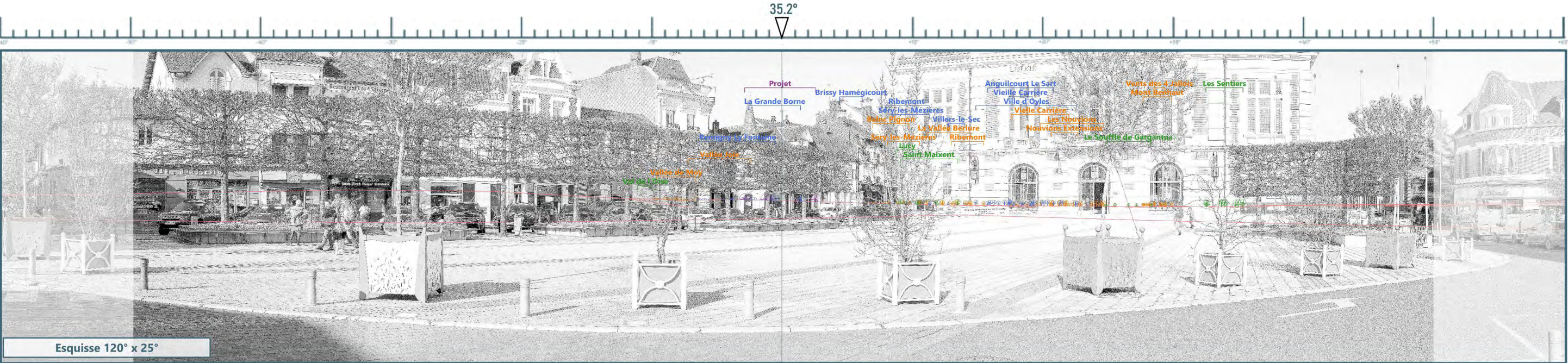
Etat projeté :

Semblable au contexte éolien actuel, les éoliennes du projet de Liez-Rémigny ne seront pas discernables depuis ce point. En plus d'être éloignées, elles seront également dissimulées par la trame bâtie.

IMPACT NUL



Point de vue depuis la Place de l'hôtel de ville de Chauny - Vue n°24





Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

E3



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°25 - Vue vers Flavy-le-Martel et Jussy depuis de croisement de la D32 et de la rue des deux moulins



Commentaire paysager

Etat initial :

Le point de vue se situe aux abords de la D32. Le panorama s’ouvre sur des parcelles agricoles qui s’étendent jusqu’à rencontrer le tissu urbain de la commune de Flavy-le-Martel, fermant ainsi le paysage en second plan. L’absence d’éléments verticaux au premier plan est contrebalancée par les lisières boisées qui entourent la commune, ainsi que par le clocher de l’église émergeant du paysage. Le silo à grain, situé plus à droite, domine largement le panorama, rompant l’horizontalité générale du paysage. À l’arrière-plan, le relief forme une ligne de crête. Plusieurs parcs éoliens sont présents dans le champ visuel, mais le contexte éolien reste principalement en arrière-plan. En raison de leur éloignement et des différents masques visuels, aucun parc n’est clairement visible depuis ce point de vue.

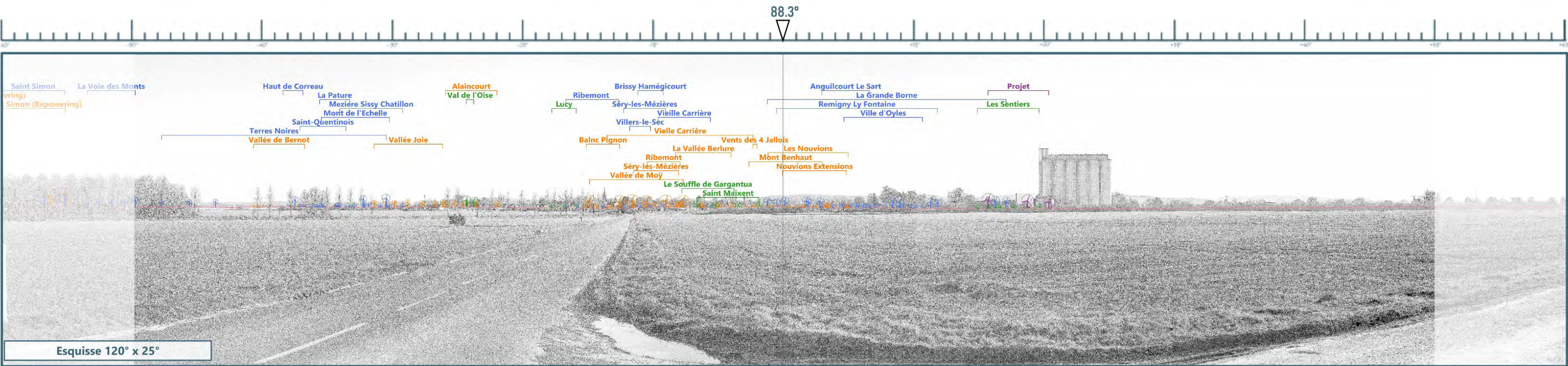
Etat projeté :

Concernant le projet de Liez-Rémigny, les trois éoliennes ne seront pas visibles dans le panorama. Bien que la projection du filaire atteste d’une taille légèrement supérieure au reste du contexte éolien, cela ne se traduira pas par une visibilité accrue. En effet, les trois éoliennes seront en grande partie masquées par les boisements et le tissu urbain au premier plan. De plus, l’éolienne E3 sera entièrement dissimulée par le silo à grain. Les éoliennes E1 et E2 ne laisseront apparaître que l’extrémité de leurs pales, à peine perceptibles en raison de leur éloignement.

IMPACT NUL



Vue vers Flavy-le-Martel et Jussy depuis de croisement de la D32 et de la rue des deux moulins - Vue n°25







Vue n°26 - Vue depuis la D34 entre Clastres et Montescourt-Lizerolle



Commentaire paysager

Etat initial :

Ce point de vue se situe aux abords de la départementale 34, entre Clastres et Montescourt-Lizerolles. Le premier plan est constitué de parcelles agricoles qui confèrent au paysage un caractère ouvert. Au second plan, le relief plus marqué referme partiellement la vue. Une masse boisée dense accompagne le tracé du tissu urbain et masque en partie l’horizon. Malgré cette végétation importante, le parc éolien en instruction de la Vallée de Moÿ est clairement visible, tout comme le parc construit de la Grande Borne. Le reste du contexte éolien demeure peu perceptible, masqué par la végétation.

Etat projeté :

Depuis ce point de vue, les trois éoliennes du projet de Liez-Rémigny seront à peine discernables. Elles s’inscriront dans la continuité du parc existant de la Grande Borne, formant une nouvelle ligne dans le paysage. Le projet viendra ainsi occuper un nouvel angle sur l’horizon. Toutefois, leur visibilité restera très faible : seules les extrémités des pales seront légèrement perceptibles, émergeant ponctuellement de la masse boisée dense.

IMPACT TRES FAIBLE







